

SEM 18 J 09

18

LINGUISTIQUE ET SÉMIOLOGIE

L'ARGUMENTATION

LE GUERN, Michel

© Presses Universitaires de Lyon, 1981.
86, rue Pasteur — 69007 LYON



Presses Universitaires de Lyon
86, Rue Pasteur, 69007 Lyon



argumentatif de la métaphore est étroitement lié à celui de l'analogie, la métaphore pouvant être considérée comme un cas particulier d'analogie, une analogie condensée. Perelman s'appuie sur un passage de la *Poétique* d'Aristote :

A partir de l'analogie A est à B comme C est à D, il y aura métaphore si pour désigner A on dit le C de B ou encore quand on affirme que A est un C. Si la vieillesse est à la vie ce que le soir est au jour, on qualifiera métaphoriquement la vieillesse de soir de la vie ou l'on dira encore : la vieillesse est un soir (*Le Champ de l'argumentation*, p. 273).

Dans cette perspective, il est normal de considérer que les « expressions à sens métaphorique » qui, à force d'être utilisées, ne sont plus ressenties comme des figures, n'ont pas d'effet argumentatif à moins qu'elles ne soient « réveillées » par les techniques appropriées.

Il ne m'échappe pas que ce résumé trop schématique caricature la position de Perelman qui est, en fait, beaucoup plus nuancée. Et les nuances qu'il introduit sont, à mes yeux, plus suggestives et plus justes que le squelette de sa théorie. Il est évident que Perelman a mille fois raison quand il écrit :

La métaphore « la jeunesse est un matin » sera plus expressive que « la vieillesse est un soir », dans la mesure où les sensations liées à la fraîcheur du matin, au fait qu'il ne dure guère, accentueront ces aspects de la jeunesse sur lesquels on veut attirer l'attention (*Ibid.*).

Par rapport aux travaux de Perelman, ma propre démarche pourrait se définir comme une tentative pour délimiter assez restrictivement le domaine auquel il est légitime d'appliquer ses cadres théoriques, tout en se voulant un prolongement, une explication des remarques par lesquelles il nuance lui-même ses descriptions.

En fait, la seule divergence qui oppose nos points de vue tient à ce que nous ne comprenons pas de la même manière un passage essentiel d'Aristote. Dans la *Poétique*, Aristote présente une typologie des faits qu'il considère comme relevant de la catégorie de la métaphore, suivant le

mode de transfert mis en œuvre :

- 1^o du genre à l'espèce,
- 2^o de l'espèce au genre,
- 3^o d'espèce à espèce,
- 4^o en vertu d'une relation de proportionnalité.

Tout le monde convient du fait que l'extension du concept de métaphore, tel que nous l'utilisons aujourd'hui, ne recouvre plus les deux premiers types. Nous retrouvons là les notions d'hyponymie et d'hyperonymie. En revanche, le troisième type correspond très exactement à ce que nous entendons aujourd'hui par métaphore, ou, si l'on veut, à la métaphore au sens strict. Le quatrième type correspond à ce que j'ai appelé « symbole » dans la *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Il est parfaitement légitime de choisir une autre terminologie, et de décider d'appeler métaphores les faits qui appartiennent aux types 3 et 4 d'Aristote, mais à condition de reconnaître que ces deux types sont différents. Même si, dans la pratique, il n'est pas toujours aisé de reconnaître au premier coup d'œil la métaphore au sens strict de la métaphore proportionnelle ou symbole.

Il n'est pas nécessaire de revenir ici sur tout ce qui différencie les processus de production et d'interprétation du symbole et de la métaphore au sens strict. Pour qu'une métaphore soit possible, il faut que l'attribut commun appartienne au signifié du terme métaphorique. Le symbole, en revanche, peut se fonder sur n'importe quelle analogie entre traits de substance : il n'est nullement nécessaire que ces traits de substance aient été retenus comme sèmes par la langue dans laquelle on s'exprime. C'est pour cette raison que le symbole dépend bien moins que la métaphore de la structure sémantique de la langue : le symbole se traduit normalement quand on passe d'une langue à une autre, alors que la métaphore n'est pas traduisible, à moins d'un heureux hasard. Alors que les métaphores sont le meilleur moyen d'atteindre les sèmes d'une langue, les symboles n'apprennent rien sur la langue elle-même.

On pourrait se demander pourquoi il est parfois si difficile de savoir si l'on a affaire à une métaphore ou à un symbole, alors que les différences sont si nettes sur le plan théorique. Il y a à cela deux raisons. Les métaphores les plus vives ont tendance à se transformer en symboles quand elles sont sous le scalpel du sémanticien : l'analyse peut toujours réinterpréter une sélection sémique en termes de proportionnalité ou d'analogie, ce que ne fait pas la réception naturelle du langage. La seconde raison

METAPHORE ET ARGUMENTATION

Il est communément admis que traiter de la métaphore, c'est faire de la rhétorique. Et même si vous prétendez que votre objet est la sémantique de la métaphore, chacun ira répétant que vous vous occupez de rhétorique. Et, après tout, même si on ne s'en occupe pas vraiment, on finit toujours par y arriver. Sans doute faudrait-il concevoir la question de la métaphore comme un diptyque. J'ai publié il y a huit ans le volet sémantique de ma théorie de la métaphore ; le présent travail a pour visée essentielle d'esquisser une ébauche de son volet rhétorique.

Dans la tradition la plus ancienne, celle qui remonte à Aristote et même au-delà, «rhétorique» signifie art de persuader. Et c'est avec cette tradition de la vraie rhétorique que renouent Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca en présentant leur théorie de l'argumentation comme «l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment». Leur *Traité de l'argumentation* aborde d'ailleurs la question de la métaphore. Et, si l'on ajoute aux amples développements qui lui sont consacrés dans le chapitre sur «Les liaisons qui fondent la structure du réel» l'article «Analogie et métaphore en science, poésie et philosophie» publié par Chaïm Perelman en 1969 dans la *Revue internationale de philosophie*, article repris dans *Le Champ de l'argumentation* en 1970, et le chapitre «Analogie et métaphore» dans *L'Empire rhétorique* que Perelman a publié en 1977, il faut bien constater que mon sujet n'a rien de neuf. Ce qui n'interdit pas de chercher à le renouveler.

Commençons par rappeler la position de Perelman. Pour lui, le rôle

est liée au caractère polylectal du sémantisme d'une langue donnée. Tous les locuteurs n'ont pas le même signifié pour un lexème donné : les divers lectes s'opposent par l'absence ou la présence de tel sème dans le signifié d'un lexème. Si A produit une métaphore fondée sur la sélection d'un sème qui n'appartient pas au lexème employé dans la compétence de B, il est évident que B ne pourra pas l'interpréter comme métaphore. Mais l'absence d'un sème dans le signifié d'un lexème n'implique pas la méconnaissance dans l'objet désigné du trait de substance correspondant : on pourra donc interpréter comme symbole la métaphore dont l'interprétation était bloquée. La tâche à accomplir pour l'interprétation d'un symbole étant plus lourde que celle de l'interprétation d'une métaphore, c'est le processus d'interprétation métaphorique qui prime quand les deux sont possibles. Inversement, l'analyse métalinguistique d'une métaphore est plus difficile que l'analyse d'un symbole : cette absence de proportionnalité entre difficulté de réception et difficulté d'analyse produit une gêne considérable. De là vient la tendance, pour le théoricien, à ramener toutes les métaphores au sens large au quatrième type d'Aristote. Et Perelman ne fait pas autrement que Dumarsais, dont il cite la définition de la métaphore dans le *Traité de l'argumentation*. Pour être honnête, il faut bien reconnaître qu'à l'époque où Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca écrivaient leur traité, ils ne disposaient pas encore des premières tentatives de la sémantique componentielle, seule perspective compatible avec une étude linguistique de la métaphore.

Les positions théoriques de Perelman et les conclusions qu'on peut en tirer ne sont pertinentes que pour les métaphores proportionnelles, celles que j'appelle symboles. Mais, avec cette restriction, j'adhère pleinement à tout ce qu'il a écrit à ce sujet, et je me sens bien incapable de faire mieux. Puisque nous disposons grâce à lui d'une théorie pleinement satisfaisante du rôle argumentatif de la métaphore proportionnelle ou symbole, il ne me reste plus qu'à traiter du rôle argumentatif de la métaphore au sens strict.

Je voudrais partir d'une constatation dont le caractère d'évidence ne me semble guère discutable : le mot «âne» est moins péjoratif quand il sert à désigner l'animal à longues oreilles que quand il est employé en référence à un collègue ; de même, le mot «aigle» est moins laudatif quand il désigne l'oiseau que quand il sert à qualifier un collègue. Autrement dit, la force argumentative d'un lexème — et ici je m'inscris plutôt dans la

ligne d'Oswald Ducrot que dans celle de Chaïm Perelman — apparaît comme supérieure dans les emplois métaphoriques à celle que l'on ressent pour les emplois du même lexème au sens propre. Se poser la question du rôle argumentatif de la métaphore, c'est d'abord, semble-t-il, chercher une explication à ce fait vérifiable par l'expérience de tous les jours.

Le ou les sèmes maintenus dans l'emploi métaphorique du mot «âne» faisant référence à un être humain se retrouve — ou se retrouvent — dans l'emploi du même mot au sens propre. Et pourtant l'effet n'est pas le même. Quand il s'agit d'un âne véritable, de la «bête de somme du genre cheval, à longues oreilles», selon la définition de Littré, les sèmes /bête/ et /têtu/ sont associés à un certain nombre d'autres sèmes, dont je serais bien en peine de faire l'énumération complète. En revanche, ces deux sèmes sont les seuls compatibles avec la référence à un être humain. Pour proposer une explication au fait que ces deux sèmes produisent plus d'effet quand ils sont les seuls maintenus dans la sélection sémique que lorsqu'ils sont insérés dans la constellation sémique de l'emploi du lexème au sens propre, on pourrait partir de l'expérience suivante. On énumère quinze chiffres devant un auditoire, puis on demande à ses auditeurs quels étaient le quatrième chiffre, le huitième et le douzième. Les réponses seront variées, et il y a fort à parier qu'aucune ne sera exacte. Qu'on énumère ensuite une série de trois chiffres : la plupart des auditeurs la reconstitueront sans peine. Il semble bien que l'on ait affaire au même phénomène dans le cas de la sélection sémique produite par la métaphore : les rares sèmes maintenus retiendront mieux l'attention et s'inscriront mieux dans la mémoire que s'ils étaient présentés associés à plusieurs autres sèmes, comme c'est le cas dans un emploi au sens propre. On pourrait y ajouter une autre raison : le passage du signifié à la référence se fait beaucoup plus facilement pour les emplois au sens propre que pour les emplois métaphoriques ; il en résulte une attention moins grande aux éléments constitutifs du signifié en langue. L'emploi au sens propre noie d'une certaine manière les sèmes dans la masse des traits de substance, que ceux-ci aient été retenus ou non par la langue comme sèmes constitutifs du signifié du lexème.

Les métaphores qui ont un rôle argumentatif présentent une caractéristique constante : les sèmes maintenus dans le processus de sélection sémique qui fonde ces métaphores sont des sèmes évaluatifs, des subjectivèmes, pour reprendre l'expression de Catherine Orecchioni. Si l'on prend comme exemples les emplois métaphoriques des noms d'animaux,

on peut constater qu'ils ne retiennent que très rarement les sèmes correspondant aux caractéristiques objectives de chaque espèce ; les sèmes maintenus sont ceux qui traduisent les jugements de valeur portés par telle culture particulière sur les animaux. En effet, ce sont moins les qualités et les défauts véritables des animaux qui fournissent les sèmes évaluatifs que l'image que l'on s'en fait dans une culture donnée, à partir des traditions populaires, du folklore, des grandes œuvres de littérature narrative ou didactique. Les fables de La Fontaine nous en apprennent bien plus sur le sémantisme des noms d'animaux en français que les plus savants traités de zoologie. Pour les noms d'animaux à tout le moins, et sans doute pour une grande partie du vocabulaire concret le plus usuel, c'est par les subjectivèmes que diffèrent le plus notablement les signifiés des mots qui, dans des langues différentes, font référence dans leurs emplois au sens propre à la même réalité.

Il suffit d'envisager le lexique sous l'angle de son rôle argumentatif pour constater cette évidence que les sèmes évaluatifs, ou subjectivèmes, sont les plus importants de tous, les sèmes par excellence. Ce serait une erreur que de vouloir rejeter dans le domaine de la connotation tout ce qui sert à marquer dans le discours la subjectivité du locuteur. Le processus métaphorique met en jeu des sèmes dénotatifs, et non des virtuémes au sens de Bernard Pottier. Sinon, la métaphore n'aurait plus de force argumentative.

La métaphore porteuse d'un jugement de valeur exerce sur le destinataire du discours une pression plus forte que ne le ferait l'expression du même jugement de valeur par les termes propres. Il est plus facile de réfuter « Jacques est bête et têtu » que de réfuter « Jacques est un âne ». Dans le premier cas, le jugement de valeur est posé explicitement par le locuteur, alors que dans le second cas il est déduit par le destinataire : c'est le résultat de son interprétation. Et il est toujours plus facile de nier ce qui est posé par l'interlocuteur que ce que l'on a déduit soi-même par un travail d'interprétation. Et le destinataire n'est pas libre d'interpréter à sa guise, et de retenir seulement les sèmes qui lui font plaisir : les emplois métaphoriques de *vache*, *âne*, *ours* ou *bécasse* faisant référence à des êtres humains ne laissent pas plus de liberté d'interprétation qu'il n'importe quel adjectif axiologique. Les jugements de valeur portés par des métaphores sont aussi peu ambigus que les autres ; ils sont aussi faciles à comprendre, même s'ils sont beaucoup plus difficiles à analyser. Cette difficulté d'analyse, rendant plus difficile la réfutation, augmente la force argumentative de

la métaphore. Si la métaphore recouvre d'une certaine manière le jugement axiologique qu'elle véhicule, ce n'est nullement pour l'atténuer, mais pour le protéger, pour le rendre moins vulnérable, et par là même plus efficace : elle est plus une armure qu'un masque.

Je m'étais proposé d'envisager les emplois argumentatifs de la métaphore dans la perspective tracée par Oswald Ducrot dans *Les Echelles argumentatives*. Que la théorie des échelles soit pertinente pour cette catégorie de faits, c'est indéniable. Sinon, on ne voit pas comment on pourrait dire « il est plus que vache » ou « elle est un peu bécasse ». Il est vrai qu'on ne peut pas insérer « presque » dans une construction métaphorique, ce qui conduirait sans doute à établir des échelles un peu particulières. Mais, si la théorie des échelles est compatible avec l'emploi argumentatif des métaphores, elle ne peut pas constituer un cadre descriptif. Je n'arrive pas à voir comment on pourrait décider que deux métaphores appartiennent ou n'appartiennent pas à la même échelle, et ce n'est pas faute d'avoir essayé. Certes, la métaphore dissimule bien, trop bien au gré du linguiste, l'argumentation qu'elle véhicule. Et si elle évite le « presque », c'est qu'elle n'en a pas besoin : puisqu'elle est invulnérable à la réfutation, elle peut se passer systématiquement de certaines précautions : puisqu'elle court peu de risques, elle peut se permettre d'être terroriste.

La plupart des remarques que je viens de faire sur le rôle argumentatif de la métaphore au sens strict seraient contestables si je ne prenais pas la précaution de préciser que toute métaphore n'est pas argumentative. J'oppose métaphore argumentative et métaphore poétique. On sait depuis Aristote que la poétique et la rhétorique n'ont pas les mêmes visées, et les résultats peu probants des tentatives d'amalgame encouragent à s'accrocher à la tradition. L'opposition entre rhétorique et poétique peut se formuler aisément si l'on prend en compte les trois fonctions traditionnelles du langage, telles que les a définies la rhétorique latine : *docere*, c'est-à-dire enseigner, informer, *placere* ou *delectare*, c'est-à-dire procurer du plaisir, *movere*, qu'il faut traduire à la fois par émouvoir et mouvoir, faire agir. La rhétorique subordonne la recherche du plaisir du destinataire aux fonctions d'information et de persuasion : elle ne se sert de la deuxième fonction que comme d'un moyen pour renforcer les deux autres, qui sont ses finalités. La poétique, au contraire, n'a comme finalité que la deuxième fonction : si elle instruit, ou persuade, ce n'est qu'en vue du plaisir du destinataire. La poétique réinvestit dans une visée esthétique

tout ce qui n'est pas immédiatement lié à la composante esthétique du discours. A la visée esthétique de la métaphore poétique s'oppose la visée persuasive de la métaphore argumentative.

La métaphore poétique se doit d'afficher son caractère de métaphore ; il lui faut attirer l'œil, plus courtisane que terroriste. Elle doit surprendre par sa rareté, sa nouveauté, son originalité. Mais, pour accroître les chances de trouver l'originalité, le poète gagne à retenir, non un sème de premier plan, de ceux qui permettent les métaphores les plus fréquentes du discours quotidien, mais un sème du second rang, peu exploité. La détermination du sème maintenu dans l'opération de sélection qui fonde le processus métaphorique est particulièrement difficile dans le cas des métaphores poétiques, et il semble que la difficulté s'accroisse en raison proportionnelle de la réussite esthétique.

L'analyse linguistique de la métaphore poétique impose que l'on se place dans une perspective polylectale. Delas et Filiolet avaient montré dans *Linguistique et poétique* que le texte poétique construit son propre code. Les lexèmes y prennent des signifiés qui ne coïncident pas avec les signifiés de la langue courante, ou, si l'on préfère, du lecte dominant. Le plus sûr moyen pour le poète de produire une métaphore originale sera de la construire sur un sème dont l'appartenance au lexème métaphorique est un particularisme de son lecte poétique : il atteindra ainsi ce caractère d'étrangeté qui doit selon Aristote marquer l'emploi du vocabulaire en poésie. Une telle métaphore surprendra, sera riche de suggestions, mais il est bien évident que sa force argumentative sera très peu affirmée.

Au contraire, une métaphore argumentative sera d'autant plus efficace qu'elle sera contraignante : il faut que l'appartenance du sème sélectionné au lexème métaphorique soit admise par tous les destinataires potentiels du discours, quel que soit le lecte auquel se rattache leur compétence lexicale. Alors que la métaphore poétique a besoin de la complicité du lecteur, la métaphore argumentative doit se donner les moyens de s'en passer. Cela ne veut pas dire que toute métaphore argumentative soit par nature dépourvue de tout intérêt esthétique. Je trouve belle la métaphore de Pascal «l'homme n'est qu'un roseau», mais ce n'est pas sa raison d'être qu'on la trouve belle. Même le sémanticien ne devrait jamais oublier cette différence entre métaphore poétique et métaphore argumentative : ce sont les métaphores argumentatives qui nous apportent les informations les plus solides sur le sémantisme de la langue. La métaphore poétique nous renseigne beaucoup moins sur la langue que sur l'idiolecte du poète.

Dans son *Traité de stylistique française*, Charles Bally proposait de classer les métaphores selon trois types : «*Images concrètes*, saisies par l'imagination, images affectives, saisies par le sentiment, images mortes, saisies par une opération intellectuelle, telles sont les catégories qui peuvent mettre de la clarté dans l'étude du langage figuré». Laissons de côté les «images mortes», métaphores totalement lexicalisées qui n'ont d'intérêt que dans une approche diachronique du vocabulaire. Les deux autres catégories correspondent en gros à l'opposition que j'ai cherché à dégager entre métaphore poétique et métaphore argumentative. Pour illustrer l'image concrète, Bally propose comme exemple «le vent enfile sa grande voix» : il s'agit là d'une métaphore poétique qui, comme le dit Bally, «possède au plus haut degré la faculté d'évoquer un tableau que l'imagination individuelle complète à sa guise». C'est dire toute l'importance qu'y tient l'image associée, évocation connotative de la réalité correspondant au sens propre du terme métaphorique. Comme exemple d'«image affective», Bally propose : «le malade baisse de jour en jour». L'image associée y est moins sensible. «Le tableau présenté à mon imagination est trouble, écrit Bally ; je ne le reconstitue plus, ou bien plusieurs images embryonnaires se pressent vers le foyer de la conscience et aucune n'y parvient ; mais il y a impression produite, on a le vague sentiment d'une image ; c'est une sorte de résidu affectif, qui sauve l'image et l'empêche de s'écrouler dans l'abstraction». Il s'agit là d'une métaphore argumentative, puisqu'elle introduit une évaluation. La métaphore argumentative se distingue par le fait que les sèmes maintenus y ont infiniment plus d'importance que l'image associée. Si, dans un texte poétique, la frontière entre symbole et métaphore reste floue et varie d'un lecteur à l'autre, l'atténuation de l'image associée empêche d'interpréter la métaphore argumentative comme un symbole. Elle y perdrait d'ailleurs une grande partie de sa force argumentative.

Il me reste encore à comparer, du point de vue de leur effet argumentatif, la métaphore, le symbole et la similitude. La similitude et le symbole inscrivent dans le discours le système d'analogie sur lequel ils se fondent, d'une manière plus explicite dans le cas de la similitude, mais le processus est en gros le même : il fait appel à l'activité logique du destinataire, qui doit en quelque sorte calculer l'analogie pour interpréter le discours. Mais, comme le remarquent Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, «l'analogie est un moyen d'argumentation instable» (*Traité*, p.

527). Calculer une analogie, c'est aussi avoir l'occasion de la refuser ; de là vient la faiblesse argumentative de la similitude et du symbole. On pourrait m'objecter que la métaphore s'appuie elle aussi sur une analogie. Mais ce n'est pas une analogie instable, proposée par le discours et réfutable. Il s'agit au contraire d'une analogie stable, imposée par le sémantisme de la langue. Le destinataire n'a pas à la calculer : ce sont ses automatismes linguistiques qui s'en chargent, sans qu'il puisse les contrôler. Réfuter une telle analogie suppose un énorme travail métalinguistique, trop lourd pour qu'on puisse l'intégrer à une activité normale de communication. La métaphore n'est guère réfutable. Dans ses *Remarques sur les Pensées de Pascal*, Voltaire discute parfois les similitudes, il ne discute pas une seule métaphore. Comment répondre à une métaphore, si ce n'est par une autre métaphore ?

La rhétorique française de l'âge classique traitait de la similitude dans la partie de l'invention tout autant que dans la partie de l'élocution, alors que la métaphore ne relevait que de l'élocution. La similitude y est présentée comme une figure propre à instruire et à plaire, la métaphore comme une figure propre à plaire et surtout à persuader, émouvoir et mouvoir. Par ses fonctions, le symbole, ou métaphore proportionnelle, se range du côté de la similitude.

On ne s'écarte pas de la tradition rhétorique en voyant dans la métaphore un moyen de persuader. Son rôle argumentatif est d'autant plus efficace qu'il est plus caché. La puissance de la métaphore dans l'entreprise de persuasion lui vient de ce qu'elle met à profit la complicité des structures sémantiques de la langue.

Michel LE GUERN
Université Lyon II

LA FICTION MANIPULATRICE

La réflexion sur les pouvoirs persuasifs de l'*exemplum* remonte aux premiers temps de la rhétorique : on sait qu'Aristote considère que l'*exemplum* (*paradeigma*) et l'enthymème constituent les deux principaux types de preuves dites « intrinsèques », c'est-à-dire relevant de la seule performance de l'orateur, — à la différence des preuves « extrinsèques » qui, tels le témoignage, les pièces diverses ou le serment, ne sont pas par elles-mêmes le produit d'une activité argumentative propre¹. A partir de là, la puissance des schémas logiques — ou le réflexe d'y avoir recours quand il est question d'argumentation — aboutit rapidement à assimiler l'*exemplum* à l'induction, et l'enthymème à la déduction.

On s'attachera ici à esquisser les hypothèses suivantes :
(a) l'accent mis de manière préférentielle, s'agissant de l'*exemplum*, sur l'opération logique d'induction n'est pas erroné mais fortement insuffisant : il conduit à masquer l'activité manipulatrice qui s'appuie sur cette opération et en tire parti. Ainsi, lorsque Barthes décrit le processus de l'*exemplum* en disant que :

« (...) on procède d'un particulier à un autre particulier par le chaînon implicite du général : d'un objet on infère la classe, puis de cette classe on défère un nouvel objet »²

1. « Tous les orateurs, pour produire la persuasion, démontrent par des exemples ou des enthymèmes ; il n'y a pas d'autres moyens que ceux-là » (Aristote : *Rhétorique*, cité par R. Barthes in : « L'Ancienne Rhétorique » (*Communications*, n° 16, 1970, p. 172-229), p. 200).

2. Art. cit., p. 200.